

La corrida retarde le flux des signatures

JÉRÔME CACHIN

Le comité référendaire contre le projet de nouveau Musée des beaux-arts à Bellerive dispose de 7000 signatures non validées, a-t-il annoncé hier à la presse. A 11 jours du délai officiel, les opposants se sont pourtant montrés confiants. Pour que la population vote, un seuil de 12000 signatures valides doit être atteint.

«**Franz Weber était très occupé** ces derniers temps, notamment par le procès de la corrida», explique la coordinatrice Isabelle Chevalley. Ce «procès» (sans valeur juridique), qui s'est tenu lundi à Genève devant la «Cour internationale de justice des droits de l'animal» fondée par Franz Weber, aurait donc retardé la récolte des signatures. Les milliers de personnes inscrites dans les fichiers d'adresses de Franz Weber ne reçoivent donc les cartes que «cette semaine». Franz Weber, membre du comité, est considéré comme une force essentielle dans la récolte de signatures.

Les opposants ont aussi réagi à la légalisation du Plan d'affectation cantonal de la parcelle de Bellerive (notre édition du 19 juin). «Le Conseil d'Etat joue sur les mots, a lancé le député Jacques-André Haury (Ecologie libérale). Cette légalisation ne donne pas de «feu vert» au projet de musée comme il le dit, alors même qu'un



Prenant l'ancien centre de tri postal de Lausanne comme comparaison, les opposants jugent le projet de musée à Bellerive trop volumineux. DR

référendum est en cours»! Pour eux, le projet reste illégal, violant notamment la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, qui protège les rives.

Entre le camp des opposants et celui des partisans, la corrida continue aussi. Les opposants ont ainsi démontré, chiffres à l'appui, que largeur, longueur et hauteur

du bâtiment projeté à Bellerive étaient presque identiques à celles de l'imposant ancien centre de tri postal de la gare de Lausanne. Par cette comparaison qu'ils estiment être à même de frapper les esprits, ils défendent leur photomontage de campagne, «établi de façon parfaitement rigoureuse sur la base des gabarits posés par les promoteurs.» |